

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 12 mars 2013

**Paru :**  
**Un nouveau numéro de la revue**  
**« Économie et Statistique »**

Cette nouvelle publication d'**Économie et Statistique** (n°454) rassemble des articles consacrés au système éducatif, au travail et à l'emploi.

Les auteurs qui ont collaboré à ce numéro n'appartiennent pas tous à l'Insee. Les jugements et opinions qu'ils expriment, n'engagent qu'eux-mêmes et non les institutions auxquelles ils appartiennent, ni a fortiori l'Insee.

L'ouvrage est mis à la disposition des journalistes intéressés :

**Le 12 mars 2013, à partir de 10h00**

Bureau de presse de l'Insee

[bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr) - Tél. : 01 41 17 57 57

\* L'Insee modifie son identité visuelle. « **Mesurer pour comprendre** » est la signature de l'Insee qui accompagne désormais le sigle de l'Institut. Elle exprime à la fois la nature des missions de l'Insee, la mesure, et leur finalité, servir et éclairer le débat public.

## Sommaire

---

### ENSEIGNEMENT - ÉDUCATION

---

#### **L'apprentissage : un impact positif sur la réussite scolaire des niveaux V**

La formation professionnelle alternée (apprentissage) donne aux élèves préparant une formation professionnelle de niveau V davantage de chances d'obtenir leur diplôme que le lycée professionnel.

*Elodie Alet (Toulouse School of Economics, Gremaq) et Liliane Bonnal (Creif-Teir, Université de Poitiers et TSE-GREMAQ)*

---

### TRAVAIL - EMPLOI

---

#### **Définition et mesure de la qualité de l'emploi : une illustration au prisme des comparaisons européennes**

La « qualité de l'emploi » est une notion multidimensionnelle difficile à appréhender : quelles dimensions et quels indicateurs adopter ? Un indicateur synthétique suffit-il ? Comment et à quels niveaux l'analyser ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles l'article s'efforce de répondre.

*Mathilde Guergoat-Larivière (Centre d'Études de l'Emploi et Centre d'Économie de la Sorbonne - Université Paris 1) et Olivier Marchand (Insee)*

#### **Évolution de la qualité des emplois dans les services : stabilité et rémunération des postes entre 1997 et 2007**

La qualité des emplois dans les services n'a pas connu de dégradation sensible entre 1997 et 2007. Cependant, quitter l'industrie pour les services provoque souvent une perte de rémunération et une baisse de stabilité de l'emploi.

*Bénédicte Mordier (Insee)*

#### **Politique conjoncturelle de l'emploi et structures des marchés du travail locaux : le déploiement territorial du contrat d'accompagnement dans l'emploi en 2009**

La politique de contrats aidés est l'objet d'un pilotage très centralisé recherchant une action de masse, notamment en phase de repli conjoncturel. Le présent article analyse la variabilité départementale de recours au CAE et décrit les facteurs locaux ayant influencé son déploiement.

*Olivier Baguelin (Centre d'étude des politiques économiques de l'université d'Évry Val d'Essonne (EPEE) et TEPP)*

## Résumés

---

### L'apprentissage : un impact positif sur la réussite scolaire des niveaux V

*Elodie Alet (Toulouse School of Economics, Gremaq) et Liliane Bonnal (Creif-Teir, Université de Poitiers et TSE-GREMAQ)*

Les élèves qui préparent une formation professionnelle de niveau V (CAP ou BEP) ont le choix entre le lycée professionnel et l'apprentissage (formation professionnelle alternée). S'appuyant sur les données d'un panel d'élèves du second degré, cet article se propose de préciser les déterminants du choix entre ces deux voies, et de mesurer l'effet d'un passage en apprentissage sur la réussite scolaire.

En ce qui concerne l'orientation vers l'apprentissage plutôt qu'en lycée professionnel, même si la trajectoire scolaire passée reste déterminante (notamment le faible niveau scolaire en fin de 3<sup>e</sup>, les orientations précoce dès la 4<sup>e</sup> ou la 3<sup>e</sup> vers des classes à tendance préprofessionnelle et la scolarisation en ZEP en 3<sup>e</sup>), c'est le contexte local qui joue le plus grand rôle. En effet, le poids de l'apprentissage dans le dispositif régional des formations de niveau V s'avère un facteur déterminant pour une telle orientation, particulièrement dans le cas des jeunes les plus faibles scolairement.

En ce qui concerne l'impact sur la réussite scolaire, la prise en compte du caractère endogène de l'apprentissage permet de mettre en évidence un effet négatif, mais non significatif, de ce type de formation sur la probabilité de décrochage scolaire et un effet positif significatif sur la probabilité d'obtention du diplôme. Ainsi, pour un élève orienté en BEP ou en CAP, le passage par l'apprentissage implique de meilleures chances d'obtention du diplôme que le passage par le lycée professionnel.

---

### Définition et mesure de la qualité de l'emploi : une illustration au prisme des comparaisons européennes

*Mathilde Guer goat-Larivière (Centre d'Études de l'Emploi et Centre d'Économie de la Sorbonne - Université Paris 1) et Olivier Marchand (Insee)*

Les notions multidimensionnelles de « qualité de l'emploi », prônée par la Commission européenne, ou de « travail décent », promue par le Bureau international du travail (BIT), ne se laissent pas facilement approcher. Les travaux s'intéressant à ces sujets ne sont pourtant pas nouveaux mais ils se sont considérablement multipliés et élargis depuis une douzaine d'années. À partir d'une revue de ces travaux, en particulier des analyses comparatives menées au niveau européen, l'article se propose de montrer les difficultés qu'il y a à définir les différentes dimensions du concept de qualité de l'emploi et du travail, puis à les mesurer à l'aide d'indicateurs. Il montre enfin comment ces choix de définition et de mesure peuvent conduire à des analyses aux conclusions différentes mais parfois complémentaires.

Cet article pose notamment la question délicate de savoir s'il est légitime de vouloir calculer un indicateur synthétique (ou composite) de la qualité de l'emploi, censé résumer toute l'information et faciliter ainsi son interprétation. Après en avoir examiné en détail les avantages et les inconvénients, les auteurs sont plutôt réservés par rapport à l'utilisation exclusive d'un tel indice. Les travaux adoptant une approche large et multidimensionnelle de la qualité de l'emploi et du travail en l'articulant avec la littérature institutionnaliste sur les régimes de capitalisme ou les régimes d'emploi et les approches combinant les apports de différentes disciplines semblent les plus à même d'amener à une bonne appréhension de la qualité de l'emploi.

---

---

## **Évolution de la qualité des emplois dans les services : stabilité et rémunération des postes entre 1997 et 2007**

*Bénédicte Mordier (Insee)*

Contrairement à une opinion répandue, la qualité des emplois des secteurs des services, au sens de la rémunération et de la stabilité, a connu une évolution plutôt favorable entre 1997 et 2007. Dans la majorité de ces secteurs, y compris parmi ceux recourant fortement au travail non qualifié, on assiste à une augmentation de rémunération horaire réelle des postes. La stabilité des emplois progresse dans le quart des secteurs des services et reste constante dans la moitié des secteurs. Cependant, les salariés ayant effectué un passage d'un poste de l'industrie à un poste des services ou de l'intérim ont généralement subi à cette occasion une dégradation de la stabilité et de la rémunération horaire de l'emploi. Entre le début et la fin de la période, l'ampleur de cet impact défavorable est restée globalement stable pour les transitions industrie-services mais s'est sensiblement accentuée pour les transitions industrie-intérim. Elle n'a, par ailleurs, pas évolué de la même façon pour toute les catégories de salariés, les différences tendant néanmoins à s'atténuer.

---

## **Politique conjoncturelle de l'emploi et structures des marchés du travail locaux : le déploiement territorial du contrat d'accompagnement dans l'emploi en 2009**

*Olivier Baguelin (Centre d'étude des politiques économiques de l'université d'Évry Val d'Essonne (EPEE) et TEPP)*

Cet article décrit et analyse le déploiement territorial du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) au cours de l'année 2009 en réponse à la crise. Créé en 2005, ce dispositif emblématique de la politique nationale de l'emploi avait été initialement conçu dans un but structurel : ramener vers l'emploi des personnes éloignées du marché du travail. Sa remobilisation en temps de crise a fait l'objet d'un pilotage très centralisé recherchant une action rapide et massive sur la comptabilité du chômage. Mais cette logique uniformisante s'est heurtée à la diversité structurelle des marchés du travail locaux, telle que la révèlent les données 2008 du recensement de la population : de fortes disparités départementales sont apparues dans le rythme de déploiement du dispositif, avec une région Île-de-France particulièrement en retrait.

L'analyse économétrique indique que ces disparités tiennent pour partie au positionnement des marchés du travail locaux le long de quatre axes : un axe urbain-rural, un axe opposant le salariat agricole à l'emploi tertiaire de proximité, un axe participation-repli opposant les départements à forts et faibles taux d'activité féminine et enfin un axe « employées fixées »-« multipolaire » faisant intervenir des enjeux de mobilité domicile-travail et de proximité géographique à l'emploi.

Une fois prises en compte ces structures des marchés du travail locaux, on constate que le déploiement du CAE a été plus rapide dans les départements ayant proposé des conventions plus longues. En revanche, le taux de subventionnement n'aurait pas joué de rôle significatif. D'autres indices suggèrent que l'efficacité des services publics de l'emploi départementaux a joué un rôle au-delà du formatage du dispositif, via leur capacité de prospection d'emploi. Le déploiement du dispositif a aussi dépendu de son appropriation par les exécutifs locaux.

---